

2^e convocation

Montréal, le 21 mars 2022

*Aux trésorières et aux trésoriers
des syndicats affiliés à la FEESP-CSN*

Objet : 2^e convocation au conseil fédéral FEESP-CSN 2022

Bonjour,

Le 10 février dernier, une première convocation annonçant la tenue du conseil fédéral de la FEESP les 3, 4 et 5 mai 2022 à l'hôtel Universel de Rivière-du-Loup a été transmise par courriel à votre syndicat. Voici maintenant venu le temps de procéder à l'inscription de vos délégué-es.

Les règles sanitaires ayant évolué depuis l'envoi de la première convocation, veuillez noter que **le passeport vaccinal ne sera plus exigé**.

Vous trouverez dans le présent envoi la lettre de créance qui indique le nombre de délégué-es officiels auquel votre syndicat a droit. Il est possible de participer en plus grand nombre, mais les personnes supplémentaires seront considérées comme fraternelles, c'est-à-dire avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Les *per capita* du mois de **février 2022** doivent être payés pour éviter que le statut de votre syndicat soit conditionnel (sans droit de parole ni droit de vote).

S'il n'y a pas de lettre de redevances en pièce jointe, cela signifie que votre syndicat est en règle et qu'il aura droit à une délégation officielle.

Nous vous invitons à nous faire parvenir la lettre de créance de votre syndicat dûment remplie **au plus tard le 22 avril 2022** afin d'accélérer votre passage aux tables d'inscription.

IMPORTANT : Si une ou un délégué-e de votre syndicat est anglophone, veuillez cocher la case à cet effet sur la lettre de créance. Nous pourrions ainsi planifier la traduction de certains documents et accueillir adéquatement cette personne.

Les principaux points à l'ordre du jour du conseil seront :

- Rapport du comité exécutif
- États financiers de 12 mois au 31 décembre 2021
- Rapport du comité de surveillance
- 75^e anniversaire de la FEESP
- Questions de privilège et syndicats en conflit
- Élection au comité exécutif de la FEESP (2^e vice-présidence)
- Élection au comité santé-sécurité-environnement (substitut)

Nos travaux commenceront à 10 h le 3 mai et se termineront vers 13 h le 5 mai. Le comité exécutif tient à vous rappeler l'importance de participer à cette réunion qui vous permet de vous informer et de prendre part activement aux décisions de la fédération.

Le conseil fédéral représente une belle occasion d'intégrer les nouvelles et les nouveaux élu-es de votre comité exécutif ou de votre structure syndicale afin de leur permettre de se familiariser avec le fonctionnement de la fédération. De plus, nous vous rappelons de porter une attention particulière à votre délégation afin d'atteindre une représentation équitable des femmes.

Notez que toutes les informations relatives aux élections seront disponibles au cours des prochains jours sous l'onglet « Conseil fédéral 2022 » du site web de la FEESP, dans la section prévue à cet effet : <https://feesp.csn.qc.ca/a-propos/conseil-federal-2022/>. Nous vous informons que lors de sa réunion des 10 et 11 mars, les membres du bureau fédéral ont nommé Denis Marcoux à titre de président des élections et Julie Bourassa à titre de secrétaire des élections.

En terminant, afin de comptabiliser le nombre de nuitées réservées à Rivière-du-Loup, nous vous demandons de spécifier à la personne-ressource de l'hôtel que vous venez pour le conseil fédéral de la FEESP lors de votre réservation.

Le comité exécutif de la fédération espère vous rencontrer en grand nombre à Rivière-du-Loup au mois de mai prochain!

Nous vous transmettons nos salutations syndicales.



Linda Tavolaro
Secrétaire générale de la FEESP

p. j. : Formulaire d'aide aux syndicats de 70 membres cotisants et moins
Invitation à la soirée de solidarité
Lettre Leucan
Procès-verbal du conseil fédéral d'octobre 2020
Procès-verbal du conseil fédéral spécial d'octobre 2021